

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2013

---

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -  
(N° 1037)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE61

présenté par  
Mme Valter, rapporteure et les commissaires membres du groupe SRC

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre »,

les mots :

« actions qu'il envisage d'engager ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, qui reprend la formulation retenue par la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi.